

A la directive Bolkestein, à la dérèglementation des services en Europe, je dis NON, nous disons NON ! Et vous ?

Directive Bolkestein :

Les salariés en danger !

- Le principe du pays d'origine

La directive prévoit qu'un prestataire de service d'un pays d'Europe installé dans un autre pays de l'Union soit soumis au droit de son pays d'origine et non plus au droit du pays où il fournit son service. L'article 16-1 de la directive énonce que " les Etats membres veillent à ce que les prestataires soient soumis aux dispositions nationales de leur Etat membre d'origine "

Si la directive est adoptée, ce principe touchera tous les domaines : le comportement du prestataire, la qualité et le contenu du service, la publicité, les contrats et la responsabilité. Pour prendre un exemple, une entreprise lettone de maçonnerie vient construire votre maison. Après la fin des travaux celle-ci souffre de défauts de construction. Le régime de garantie étant celui du pays d'origine - ici la Lettonie - il sera moins protecteur.

- Une mise en concurrence généralisée des salariés

Suivant une autre directive (n° 96-71), les travailleurs détachés à l'étranger dans le cadre d'une prestation de service sont soumis aux réglementations du pays d'accueil. En réalité, seul un " noyau dur " de protection sociale s'applique aux salariés détachés : salaire minimum, congés, durée légale du travail..

Ainsi les conventions collectives qui s'appliquent sont toujours celles du pays d'origine, de même que le régime des cotisations sociales ; avec Bolkestein , un salarié hongrois travaillant en France touchera 40% de moins qu'un salarié français. On voit qu'à terme, cette application se fait aux frais de tous les salariés européens en nivelant leurs droits sociaux par le bas.

De plus, selon l'article 24-b de la directive Bolkestein, " un état ne pourra imposer au prestataire venant travailler sur son territoire - l'obligation de faire une déclaration. "

Ainsi comment les pouvoirs publics pourront-ils contrôler l'application du " noyau dur " de protection sociale, puisqu'ils ne sauront pas que le prestataire exerce sur leur territoire ?

Collectif amiénois du 29 mai 2005 : qui sommes - nous ?

Ce tract d'information a été conçu par les membres du Collectif amiénois du 29 mai, qui ont décidé de diffuser la déclaration nationale ci-dessous :

Déclaration de la Rencontre Nationale des Collectifs des 3 et 4 Décembre 2005

Le 29 mai 2005, une large majorité des citoyennes et citoyens de notre pays a dit Non au projet de Constitution européenne. Loin d'être un rejet de l'idée de la construction européenne, ce vote a témoigné du refus croissant des politiques néo-libérales qui sévissent depuis plus de vingt ans. Ce mouvement n'est pas propre à la France, il s'exprime aussi, sous des formes diverses dans d'autres pays de l'Union Européenne et dans d'autres continents.

La victoire du Non a révélé des potentialités de mobilisation et soulevé un espoir à la mesure du formidable engagement citoyen qui a permis la victoire. La démonstration a été faite qu'un rassemblement populaire majoritaire était possible pour s'opposer au libéralisme, au moins sur un objectif précis. Toutes celles et tous ceux - organisations politiques, syndicales, associatives, mouvements sociaux, citoyennes et citoyens - qui ont contribué à cette victoire ont la responsabilité de proposer des perspectives ambitieuses.

La mobilisation unitaire, populaire, citoyenne, dans le cadre des collectifs a été un vecteur essentiel de la victoire. L'unité des forces anti-libérales, le " mélange " dans l'action de personnes sans appartenances organisationnelles, de militants associatifs, syndicaux et politiques, l'articulation entre questions sociales et politiques, ont été les leviers de cette dynamique.

Les collectifs unitaires continuent dans le même esprit et dans la même dynamique :

- pour construire des mobilisations concrètes de résistance aux politiques libérales,
- pour produire des réflexions et des propositions pour une alternative en France et en Europe.
- pour développer des solidarités avec les luttes contre les politiques libérales qui se développent dans le monde entier.

Les pouvoirs en place ne tiennent aucun compte de la volonté populaire exprimée. Le gouvernement poursuit et aggrave la politique de démantèlement social de son prédécesseur. Dans le même temps, il multiplie les mesures en faveur des entreprises et des riches qui favorisent l'accumulation des richesses par un petit nombre au prix du recul de la situation du plus grand nombre.

L'application du principe du pays d'origine rendrait quasi impossible une harmonisation par le haut des droits du travail. Il faudrait au contraire lui substituer le principe du pays qui protège le mieux les salariés. Cela permettrait en particulier de rendre les délocalisations moins attractives.

Un seul mot d'ordre : retrait pur et simple de la directive !

Les services publics en danger !

- Une libéralisation de tous les services

Si la directive Bolkestein était adoptée, les Etats de l'Union européenne seraient dans l'obligation d'alléger leur réglementation nationale, notamment tout leur régime d'autorisation. Pour prendre un exemple, un Etat ne pourra plus interdire l'installation d'une entreprise de services européenne, si celle-ci risque d'entraîner une concurrence sauvage vis à vis des entreprises locales. Autre exemple : un Etat ne pourra que difficilement s'assurer qu'une entreprise venue d'un autre pays d'Europe répond bien aux exigences requises pour son installation : en effet, les documents à fournir seront dans l'une des vingt-cinq langues européennes, sans traduction...

Pour la première fois la quasi-totalité des services sera concernée : artisans, laboratoires de contrôle de l'eau potable, organisateurs de foires, agences de travail intérimaire, etc...

- Les services publics directement touchés

Suivant les articles 15 et 16, tous les services à caractère économique et faisant l'objet d'une contrepartie financière sont couverts par la directive Bolkestein. C'est notamment le cas de nombreux services publics. Dans le domaine de l'éducation, la contrepartie économique (contribution des parents d'élèves) complète le budget public pour assurer le financement du service. Il en va de même pour une partie de l'aide sociale et médicosociale, pour des services culturels comme la radio et la télévision etc...

L'objectif de la Commission européenne est donc bien de faciliter subrepticement la mise en concurrence des services publics avec des entreprises privées d'autres pays européens.

**Retrait pur et simple
de la directive Bolkestein !**

L'explosion des quartiers populaires est un puissant révélateur des dégâts des politiques libérales et de la crise sociale dans laquelle sont plongés des pans entiers des populations et des territoires depuis plus de deux décennies : chômage, précarité, exclusion, discriminations, racisme, vexations, etc. La politique gouvernementale, les provocations du Ministre de l'Intérieur, ainsi que sa vision communautariste, ont attisé les exaspérations. Devant ce constat de faillite, le gouvernement tente de contourner la question sociale par une rhétorique ultra-sécuritaire et anti-immigrée. Alors que c'est l'urgence sociale qu'il faut décréter, il décrète l'état d'urgence dont nous demandons la levée.

Leur politique organise partout l'insécurité. L'attitude méprisante à l'égard des populations des quartiers populaires frappe aussi les lycéens en lutte traînés en justice, les salariés en grève réprimés par la force, les chômeurs radiés de l'indemnisation, les immigré/e/s stigmatisés, etc. Chirac, Villepin, Sarkozy, ne règlent pas les problèmes, ils les amplifient !

En Europe, les projets libéraux se poursuivent également : directive " services " (Bolkestein), directive " temps de travail ", règlement " transports urbains ", règlement Reach sur les produits chimiques, le projet de loi 1206 DADYSI adaptation au droit français de la directive européenne EUCD, etc. Au niveau international, un nouveau cycle de libéralisation est en discussion dans la perspective de la Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), en décembre à Hong Kong qui veut accélérer le libre-échange.

Nos concitoyennes et concitoyens n'ont pas changé d'avis depuis le 29 mai. Les sondages attestent toujours de leur rejet majoritaire du libéralisme (et même du capitalisme et des actionnaires !). Durant l'été, des luttes sont venues illustrer les logiques que nous avions dénoncées : ouvriers polonais des chantiers navals de Saint Nazaire ou saisonniers marocains du Sud Est victimes avant l'heure de la philosophie " Bolkestein " ; mais aussi salariés de Nestlé arrachant des perspectives de redémarrage de leur entreprise. Depuis la rentrée, de nombreuses luttes se développent. La mobilisation interprofessionnelle du 4 octobre a témoigné de cette combativité. Les grèves reconductibles à la SNCM et à la RTM à Marseille ont montré une forte détermination. La manifestation du 19 novembre pour la promotion des services publics a été un succès. Des mobilisations pour les droits démocratiques, l'égalité, la dignité de tou/te/s sont appelées à se développer.

Mais ces luttes buttent sur l'offensive patronale et gouvernementale. Il faut remonter loin en arrière pour trouver un gouvernement qui soit à ce point le bras armé des intérêts capitalistes. Par ce fait, la question sociale et la question politique se trouvent étroitement imbriquées. Il faut aujourd'hui faire converger les luttes sociales et citoyennes pour créer les rapports de forces nécessaires face à ce gouvernement. Ces luttes seront d'autant plus efficaces qu'elles pourront s'appuyer sur des propositions alternatives en rupture avec les politiques libérales et leur accompagnement social-libéral.

Les collectifs unitaires peuvent contribuer à relever ce défi, aider à faire barrage aux attaques du gouvernement et du patronat, contribuer à préparer ensemble (partis politiques et mouvement social) une alternative au libéralisme en termes de contenu, dans le respect du rôle et de l'autonomie de chacun. Nous devons travailler à relancer la même dynamique unitaire et populaire, même si c'est moins facile que lors de la campagne référendaire, mais cette fois-ci sur les résistances et sur les alternatives.

Contribuer aux résistances locales et y faire émerger les exigences d'alternatives

Localement, le démantèlement de services publics, les délocalisations d'entreprises, les licenciements boursiers, le dumping social, se développent, suscitant des luttes diverses.

Passons à l'action !

Il est urgent de continuer de nous mobiliser afin de rappeler l'actualité de la proposition de directive Bolkestein et les revendications de la plate-forme de la carte-pétition D'urgence, deux initiatives :

1°/ **alerter tous nos réseaux** : qu'ils transmettent le lien menant à la pétition le plus largement possible pour encourager les signatures individuelles, et qu'ils engagent de nouvelles organisations (à ce jour 65...) à la soutenir officiellement afin de renforcer la mobilisation électronique !

2 °/ **interpeller les parlementaires européens** :

envoyons-leur un signal fort !

Modèle de lettre à envoyer aux parlementaires européens :

Madame la Parlementaire Européenne,
Monsieur le Parlementaire Européen,

En ma qualité de citoyenne/citoyen , je suis très préoccupé(e) par la proposition de directive " Bolkestein " qui vise l'ouverture totale du marché des services en Europe ". cette conception du " tout au marché " m'inquiète au plus au point. Les services aux personnes ne sont pas des marchandises qu'on doit vendre et acheter. Les services d'intérêt général comme l'éducation, la culture, la santé et l'audiovisuel doivent être préservés des règles de la concurrence. Pour cette raison j'ai signé la pétition www.stopbolkestein.org. dont vous aurez à cœur de lire les revendications.

Je sais que vous êtes en discussion au Parlement sur la proposition de directive et que de nombreux amendements sont sur la table .Je vous prie donc de tenir compte des revendications de la pétition au moment où vous et votre groupe aurez à vous prononcer en commission et/ou en plénière sur le sujet.

Il est pour moi essentiel d'obtenir des garanties sur l'avenir de l'Europe, sur son modèle social, et donc sur votre position sur la dite directive.

En espérant que votre vote apaisera mes inquiétudes et empêchera de détricoter notre modèle européen de société

Adresses des parlementaires européens (Nord-Ouest) :

- **Jean-Louis BOURLANGES** (UDF) **Parlement européen Rue Wiertz ASP 09G206 BE-1047 BRUXELLES**

- **Jean-Louis COTTIGNY** (Groupe socialiste) 2, rue du Commandant Dumetz FR-62000 ARRAS

- **Brigitte DOUAY** (Groupe socialiste) - bdouay@europarl.eu.int

- **Hélène FLAUTRE** (Groupe des Verts) 10, rue de la Justice 62000 ARRAS

- **Jean-Paul GAUZES** (UMP/PPE) **Parlement européen Rue Wiertz ASP 13E258 BE-104 BRUXELLES**

- **Jacky HENIN** (PCF) Mairie de Calais Place du Soldat Inconnu FR-62100 CALAIS.

- **Marie-Noëlle LIENEMANN** (Groupe socialiste) mn-lienemann@nordpasdecals.fr / mn-lienemann@wanadoo.fr

- **Vincent PEILLON** (groupe Socialiste) vpeillon@europarl.eu.int

- **Tokia SAÏFI** (UMP/PPE) tsaifi@europarl.eu.int

- **Henri WEBER** (groupe Socialiste) hweber@europarl.eu.int

Nous devons saisir les occasions de ces mobilisations locales pour intervenir. Il ne s'agit pas de se substituer aux structures habilitées pour mener la lutte mais d'aller au-delà de la solidarité, en menant la " bataille de l'opinion ", en apportant des explications établissant les responsabilités des politiques libérales globales, en faisant émerger à cette occasion les aspirations et exigences concrètes pour l'emploi, les services publics, pour nos droits fondamentaux, humains, économiques, sociaux, écologiques, culturels, etc.

Nous pourrions ainsi renforcer l'enracinement populaire des collectifs. Nous pourrions ainsi nourrir la réflexion pour une alternative des exigences exprimées à l'occasion des mobilisations. Nous devons aussi populariser et soutenir les luttes de portée nationale pour éviter leur isolement.

Faire respecter le vote du 29 mai : obtenir le retrait de la directive " Bolkestein ", faire progresser l'exigence d'une autre Europe

En Europe, la lutte pour le rejet du TCE doit se poursuivre. Libéraux et socio-libéraux veulent en effet le remettre à l'ordre du jour en 2007. Dans le même temps le vote du 29 mai appelle à la remise en cause de tous les traités dans la perspective d'une refondation démocratique, sociale et écologique de la construction européenne, pour la laïcité, contre toutes les formes de discrimination, pour l'égalité hommes/femmes, contre l'Europe forteresse.

Le projet de directive Bolkestein est débattu au Parlement européen démentant ainsi les affirmations de ceux qui avaient annoncé son enterrement au printemps. Cette directive de libéralisation des services est une illustration spectaculaire de la logique libérale qui prévaut dans la construction européenne puisqu'elle vise à attaquer les acquis sociaux par l'intensification de la mise en concurrence des travailleurs des différents pays de l'Union européenne et qu'elle menace également les services publics.

Nous devons développer notre campagne, avec la même ambition et les mêmes méthodes que lors de la campagne référendaire et avec le même objectif : gagner, obtenir le retrait de cette directive. C'est possible, car cette directive relève de la co-décision (Parlement et Conseil européens). Il s'agit s'articuler mobilisation nationale et mobilisation européenne. Au niveau national, la carte-pétition doit devenir un instrument pour resensibiliser l'opinion publique sur ce sujet. Au-delà, il faut impulser des initiatives politiques permettant de peser sur le gouvernement afin que La France s'oppose résolument à ce projet de directive. C'est aussi l'occasion de faire le lien " Bolkestein - dumping social - services publics " et d'illustrer l'opposition entre l'Europe sociale que nous voulons et l'Europe libérale qu'ils construisent.

Au niveau européen, le vote au Parlement prévu soit à la mi janvier ou à la mi février constitue une échéance incontournable. Il faut construire à cette occasion une mobilisation de masse qui permette d'enclencher une dynamique européenne. C'est pourquoi, nous appelons à une grande manifestation unitaire à Strasbourg le samedi précédent le vote.

Le FSE d'Athènes sera un moment important de convergence de l'ensemble des forces qui s'opposent aux politiques néolibérales. Dans cette perspective, les collectifs s'engagent à relayer les différentes initiatives et mobilisations telles que la pétition européenne ou la Charte des principes pour une autre Europe et celles des différents réseaux européens (Marches européennes contre le chômage, Attac-Europe, organisations syndicales, collectifs féministes...).

AU SECOURS... *Bolkestein* revient !

Réunion publique

Mardi 17 janvier 2005
à 20h30

Salle Dewailly à Amiens,

avec la participation de **Claude
Debons**, de la Fondation
Copernic
et animateur national du
Collectif du 29 mai

Manifestation européenne à Strasbourg,

Le débat parlementaire européen concernant la directive doit se dérouler dans les prochaines semaines. Une manifestation unitaire est prévue à cette occasion le samedi qui précèdera l'ouverture du débat. Un déplacement collectif sera prévu au départ d'Amiens.

Restons mobilisés, des informations complémentaires seront diffusées dans les meilleurs délais.

Organiser partout des Forums unitaires pour l'alternative

Les libéraux n'ont pas réussi à susciter une adhésion à leur " modèle " de société. Mais les expériences du passé ont semé le doute sur la possibilité d'une alternative. Nous devons bâtir un ensemble de propositions en rupture avec les politiques libérales et qui illustrent concrètement et de manière crédible l'alternative que nous proposons.

Déjà, plusieurs collectifs unitaires ont tenu de tels forums pour débattre et élaborer leurs propositions : pour assurer la justice sociale et l'égalité entre les hommes et les femmes, pour promouvoir les services publics, pour refonder la démocratie, pour établir de nouveaux rapports avec la nature, pour interroger notre mode de développement, pour construire une autre Europe, pour construire des rapports d'égalité avec les pays du Sud, pour promouvoir une politique de paix dans le monde, etc.

Ces forums s'adressent à toutes celles et à tous ceux qui veulent combattre les politiques libérales et qui sont en recherche d'alternatives. Il faut construire une dynamique autour d'objectifs de rupture avec les politiques libérales et un mouvement populaire qui s'en empare. Les collectifs du 29 mai peuvent en être le cadre naturel comme ferment d'unité, d'élaboration plurielle, associant des forces politiques, syndicales, associatives, citoyennes. Cette démarche pourra s'appuyer sur l'ouverture de cahiers d'exigences.

L'assemblée des représentants des collectifs unitaires appelle à organiser partout et à tous les niveaux (local, départemental, régional) ces forums unitaires pour l'alternative et à tenir des Assises nationales pour l'Alternative en Avril 2006, à la fois lieu de convergence des débats des forums décentralisés et de contribution aux réflexions du Forum Social Européen d'Athènes.

L'ambition est que soit également adoptée à ces Assises une " Charte antilibérale des collectifs du 29 mai ". Pour lancer ce processus, la réunion nationale des collectifs mandate le CN du 29 mai pour élaborer en janvier une base de travail proposant des thèmes, une série de propositions et ouvrant des pistes de réflexion. Ce document servira de base de discussion aux forums locaux et régionaux. En février, une commission réunissant le CN du 29 mai et des représentants des collectifs porteurs des débats locaux sera chargée d'une élaboration intermédiaire à partir de la compilation des propositions des collectifs et des organisations. Cette synthèse sera renvoyée de nouveau aux collectifs pour préparer la charte finale qui sera soumise à adoption en avril.

Nous ne pouvons nous résoudre à l'absence d'alternative aux politiques néo-libérales ou social-libérales. Pour restaurer l'espoir de la transformation sociale, il faut, en s'appuyant sur les acquis de la campagne du NON, construire, par delà les luttes immédiates et les campagnes de mobilisation, des alternatives qui permettent que les droits des êtres humains l'emportent sur le droit de la concurrence et la logique du profit.

Dans ce cadre, les échéances électorales de 2007 et 2008 seront un moment incontournable pour que cette alternative s'exprime. Fidèles à leur démarche de rassemblement et d'unité, les collectifs du 29 mai y prendront toute leur part.

Annexe :

S'organiser pour agir

Les collectifs locaux, dont l'autonomie est réaffirmée, développeront des formes de coopération départementales et/ou régionales pour construire des initiatives de mobilisation et des forums unitaires pour l'alternative.

La coopération entre le collectif national et les collectifs locaux pour l'élaboration de la Charte permettra de progresser dans une structuration souple. Le site internet www.collectifdu29mai.org permettra l'échange d'information et l'interactivité entre les collectifs.